



# Communiqué de presse

89/21

Montreuil, le 19 juillet 2021

## Salarié.e.s du social, du médico-social :

### L'âge de départ à la retraite, c'est pour quand ?

Le lundi 12 Juillet, le Président de la République a annoncé le retour de sa réforme des retraites pour cet automne. En pleine pandémie, alors même que les services sociaux et médico-sociaux sont à bout de souffle, M. MACRON déclare une nouvelle fois la guerre à notre modèle social solidaire en voulant reculer l'âge de départ à la retraite. Décidément, ce gouvernement est hors sol et à mille lieux des revendications des personnels du social et du médico-social, comme des travailleuses et travailleurs en général.

Après des années de dégradations de nos conditions de travail et de sacrifices des personnels, on voudrait nous faire porter la responsabilité des échecs des politiques publiques en matière d'emploi. Car le problème majeur est bien là. La France manque cruellement d'une vraie politique en faveur des travailleuses et travailleurs. Notre secteur est en tension, le *turn-over* est exponentiel, les recrutements sont de plus en plus difficiles car nos métiers sont rendus non-attractifs du fait de leurs conditions de travail et de leurs salaires. Nos employeurs tentent d'imposer des diminutions de budgets, des attaques de nos conventions collectives et il faudrait, en plus, accepter de travailler encore plus longtemps !

Comment pouvoir être au travail jusqu'à 64 ans voire plus pour avoir tous nos trimestres ? Quels sont les métiers qui le permettent ? Comment penser que c'est une solution pour l'emploi de tou.te.s ?

Quand on manque de recettes pour faire fonctionner le système solidaire de retraite, on cherche à les augmenter, pas à réduire les dépenses. L'austérité ne mène qu'à la précarité. Peu clair ?

Pourquoi devrions-nous payer une fois de plus l'addition des conséquences des choix ultra-libéraux de ce gouvernement ? Rappelons-nous que notre secteur ne bénéficie d'aucune réelle augmentation de salaire depuis des décennies, que notre secteur est, à ce jour, quasiment exclu de la revalorisation du Ségur !

En France, une grande partie des plus de 50 ans sont exclus de l'emploi parce qu'ils « coûtent » trop cher ou parce que leurs métiers ont abîmé leurs corps au point de ne plus pouvoir travailler. Partir plus tard est une ineptie.

Le gouvernement, sous couvert de cette crise sanitaire, s'autorise donc à faire reculer nos droits fondamentaux. Cela va bien au-delà de notre préoccupation première qu'est la vaccination obligatoire des personnels de nos établissements et services. S'attaquer à l'âge de départ à la retraite, c'est s'attaquer une nouvelle fois au monde du travail.

**L'UFAS CGT réaffirme son opposition à tout recul de l'âge de départ à la retraite. Nous revendiquons le retour de l'âge de départ à 60 ans pour tou.te.s et à 55 ans pour les métiers pénibles.**